



7 novembre 2011, **Didier Le Menestrel**

## **Monnaie, Monnet !**

**Le 9 mai 1950, Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires Etrangères, suggère la création d'une haute autorité « supranationale », chargée de gérer les productions allemandes et françaises de charbon et d'acier. L'Europe, à cette époque, peine à se redresser et les intérêts politiques et financiers de chacun des pays qui la composent divergent, mettant en péril l'idéal de paix né à la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'heure est grave !**

Moins d'un an plus tard, le 18 avril 1951, le Traité de Paris entérine la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), réunissant dans une même communauté d'intérêts, la France, l'Allemagne, l'Italie et les trois pays du Benelux. L'Europe respire et entre dans une période de croissance rapide.

Les débuts de la Communauté européenne illustrent l'intelligence tactique de ses « pères fondateurs »<sup>(1)</sup> (Jean Monnet et Robert Schuman) qui ont construit l'Europe à travers des actions concrètes, essentiellement économiques, permettant d'influencer efficacement la sphère politique : « A l'instant où les idées manquent, ils [les hommes politiques] acceptent les vôtres avec reconnaissance, à condition que vous leur en laissiez la paternité. Puisqu'ils ont les risques, ils ont besoin des lauriers »<sup>(1)</sup>.

L'Union européenne dans laquelle nous vivons découle directement de ces principes pragmatiques : une sorte de « fédéralisme à l'envers » qui consiste à transférer d'abord les compétences économiques puis, ensuite, éventuellement, les pouvoirs politiques : « Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes » (1).

C'est assurément ce principe non écrit mais ouvertement affirmé qui a poussé les décideurs européens des années 80 et 90 (de Valéry Giscard d'Estaing à Helmut Kohl en passant par Jacques Delors) à militer et à accepter la mise en place de l'euro s'imposant à la fois aux gouvernants mais aussi à leurs administrés. Un transfert de souveraineté accepté par un monde politique peu féru de science économique ou d'histoire financière, surtout ravi de pouvoir imposer sans risque électoral majeur, au nom du bien-être économique commun, des mesures souvent impopulaires.

L'euro, né le 1er janvier 1999 avec 11 pays participants (17 aujourd'hui dont la Grèce qui a rejoint la Communauté en 2001), est le symbole – aujourd'hui remis en cause – de cette réussite pragmatique d'une Europe parvenue à mettre en commun ses moyens financiers avant

d'avoir consolidé ses assises constitutionnelles et démocratiques. Peu importe que la communauté politique ne se soit pas bâtie en parallèle : « Une monnaie est bien entendu un moyen de paiement. Mais une monnaie, c'est également bien plus, elle a à voir avec l'identité culturelle et constitue un baromètre de la stabilité politique »... (2) A l'heure où l'euro est malmené par les marchés, ces propos tenus en 2009 résonnent étrangement. Ce n'est d'ailleurs pas tant la monnaie qui inquiète les marchés que l'utilisation qui en a été faite par certains Etats. La crainte de voir se répéter le scénario grec à toute l'Europe du Sud est légitime et les fondations bâties patiemment au cours des vingt dernières années se fissurent.

« La vie des institutions est plus longue que celle des hommes et les institutions peuvent ainsi, si elles se sont bien construites, accumuler et transmettre la sagesse des générations successives »(1). Cette phrase visionnaire de Jean Monnet est à mettre en exergue essentiellement pour la condition qui soutient l'affirmation : « si elles se sont bien construites »...

Rebondissements, attermoissements et revirements au sein de la zone euro induisent des réactions boursières de grande ampleur. Difficile de jouer les Pythie et de rendre un oracle à quelques jours. A moyen terme, le doute n'existe pas : l'Europe ne pourra aller plus loin dans sa crédibilité économique qu'en réformant son système de gouvernance. Il lui faudra aussi accepter qu'il n'est pas sain de laisser les rênes d'une monnaie comme l'euro à autant d'élus qu'il y a de pays qui la composent.

Didier LE MENESTREL

(1) Association Jean Monnet [www.ajmonnet.eu](http://www.ajmonnet.eu)

(2) Hans-Gert Pötering, Président du Parlement européen en 2009